

Saint Raphael

12-14
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux
- Fiche trousseau
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine
- Autorisation parentale signée



Saint Raphael

La Côte d'Azur à toute allure

Référence : 074 010 001

Prêt pour des vacances cool et rythmées en bord de mer !

On commence par prendre de la hauteur avec une via cordata dans le massif d'Esterel entre terre et mer.

On enchaîne avec un une séance de paddle. Retour à terre, on prend de la vitesse lors d'une séance de karting et une séance de VTT dans le massif de l'Esterel. Sans oublier, les baignades dans la mer et la piscine du centre !

► Situation géographique

En fonction des dates, le séjour peut se dérouler dans le centre des "Myrtes" aux Issambres ou aux "Colombes" à Saint-Raphaël.



Automne 2019 :

Les Colombes : Au pied du massif de l'Esterel, à Saint Raphaël entre Cannes et St Tropez, le centre des Colombes se trouve dans un grand parc boisé, à 2 km de la mer sur les hauteurs de la colline de Valescure.

Printemps 2020 :

Les Myrtes : Dans la baie des Issambres à 17 Km de ST RAPHAEL, le petit village est implanté au pied du massif des Maures. A l'ombre des orangers, des palmiers et des bougainvilliers, le centre des Myrtes est un paradis méditerranéen situé à 300 m de la mer.

► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Centre les Myrtes : Situé à 300 m de la mer, le centre est constitué de deux bâtiments construits dans un parc ombragé de 1 ha, avec un terrain multisports, une aire de jeux, un minigolf. Il dispose d'une capacité d'accueil de 100 enfants.

Les enfants sont logés en chambres de 4 à 10 lits par tranche d'âge. Sanitaires à chaque étage. Salle d'activités et jeux adaptés à tout âge, salle à manger de plein air abritée. Le centre comporte une infirmerie, une lingerie. Piscine découverte au centre (12m x 8 m).

Centre Les Colombes : D'une capacité de 180 lits, il est composé d'une villa spacieuse et d'un bâtiment, « Le Dramont ». C'est dans la villa que seront logés les jeunes, dans des chambres de 6 à 8 lits. Douches individuelles, sanitaires et lavabos sont regroupés à chaque niveau de la villa.

Une salle à manger ouverte et une pagode pour les activités calmes, une salle de jeux, un terrain de volley et de basket, une aire de jeux, une piscine constituent l'équipement du centre.

Les deux centres offrent un accueil confortable et adapté aux enfants.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes »	OU	Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure		Corniche Romaine
83700 ST RAPHAEL		83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.83.63.13		Tél : 04.94.96.92.30

► **Vivre ensemble avec citoyenneté :**

L'apprentissage du vivre ensemble, de la vie en collectivité passe par le respect d'autrui, du matériel, des locaux. La participation aux tâches de la vie quotidienne, le partage, la solidarité sont des valeurs que nous défendons et que nous essayons de mettre en place sur la structure.

Le jeune doit être acteur de ses vacances et peut choisir des activités en fonction de ses envies à condition que celles-ci soient réalisables. L'équipe d'encadrement est présente pour l'aiguiller afin de lui faire découvrir un maximum de choses sur l'environnement qui l'entoure.

Nous souhaitons amener le jeune à devenir un citoyen en le responsabilisant, en ayant des débats, à donner son opinion tout en respectant celle des autres.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

De plus le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid19

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement :**

Un directeur, un adjoint par tranche d'âge, une assistante sanitaire, une équipe de cuisine et de service et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Une personne diplômée chargée de l'activité piscine.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► **Le sommeil :**

Le réveil est échelonné entre 7h00 et 9h00 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun. Le coucher s'effectue aux alentours de 21h30 après une veillée adaptée à l'âge et l'état de fatigue des enfants.

► **La toilette :**

La toilette est effectuée chaque matin. Chaque jour avant le dîner, les jeunes prennent une douche.

► **L'alimentation :**

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières (12h15 le midi et 19h15 le soir). Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise de tables, au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► **Linge :**

Le linge n'est pas lavé durant le séjour. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure
83700 ST RAPHAEL
Tél : 04.94.83.63.13

Corniche Romaine
83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.96.92.30

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Courrier : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Les animateurs les aident à écrire. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 19h et 20h en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées.

Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'apporte durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et souvent même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières ou si votre enfant n'est pas en photo. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Une somme de 10 € est suffisante. Vous la remettez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ». L'argent est gardé au bureau et les enfants peuvent l'utiliser à la boutique du centre (bonbons, glaces, cartes postales, timbres, souvenirs).

► Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments** que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure
83700 ST RAPHAEL
Tél : 04.94.83.63.13

Corniche Romaine
83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.96.92.30

► Objet de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Documents à remettre le jour du départ

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau (à mettre dans la valise)
- Certificat médical à la contre indication à la plongée et autorisation parentale obligatoires
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

Bon séjour avec UFOVAL 74 - Vacances Pour Tous !

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure
83700 ST RAPHAEL
Tél : 04.94.83.63.13

Corniche Romaine
83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.96.92.30

Protocole sanitaire – Covid-19

1. Le protocole sanitaire

Le fonctionnement des séjours proposés est adapté, de manière à respecter le protocole sanitaire paru le 9 juin pour les Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement, établi par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, ainsi que le Ministère des solidarités et de la santé.

Ce protocole est mis en œuvre à compter du début des vacances scolaires d'été et jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée par les Ministères concernés afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités. La liste des mesures mises en place ci-dessous est donc susceptible d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

Le protocole sanitaire repose sur 5 fondamentaux :

- La distanciation physique
- Le respect des gestes barrières
- La limitation du brassage des enfants/jeunes
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et des matériels
- L'information et la communication à l'attention des familles et des enfants/jeunes ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement de chaque centre.

Conseils pour les parents

- Expliquer aux enfants/jeunes que les séjours ne se dérouleront pas comme les précédents, s'ils en ont déjà vécu.
- Evoquer avec les enfants/jeunes les nouvelles règles liées aux gestes barrières (je reste à distance de mes copains / je n'apporte pas de matériel (jeux de société, consoles de jeux, ...) / je me lave souvent les mains / je ne me déplace pas comme je veux / les enfants de plus de 11 ans, les animateurs et l'équipe de direction portent parfois un masque / je dois bien respecter les consignes).
- Vérifier la température de vos enfants/jeunes avant de les emmener sur le lieu de rdv du séjour (elle ne doit pas être supérieure ou égale à 38°C). Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et n'y sera pas accueilli.
- Ne pas emporter de jeux collectifs de la maison. Seules les affaires personnelles (vêtements, accessoires, doudous...) et les jeux individuels (livres...) seront acceptés.
- Les encadrants portent un masque lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19. Néanmoins les enfants de plus de 11 ans portent un masque lors d'activités durant lesquelles la distanciation physique n'est pas possible.

Les gestes barrières seront réexpliqués aux enfants/jeunes lors des premiers jours par les animateurs.

Le gel hydro-alcoolique est déconseillé pour les enfants d'âge maternel et élémentaire. Les enfants de plus de 11 ans pourront utiliser du gel hydro-alcoolique, mais dans tous les cas nous privilégierons le nettoyage des mains au savon et à l'eau.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure
83700 ST RAPHAEL
Tél : 04.94.83.63.13

Corniche Romaine
83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.96.92.30

Protocole sanitaire – Covid-19

2. L'accueil des enfants et des familles

Différents types de séjours peuvent être mis en place sur un même centre :

- Séjour de 7 jours
- Séjour de 14 jours

Les familles peuvent conduire leur enfant directement sur le lieu de séjour. Dans ce cas, leur accueil devra permettre de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières. Les parents devront dans ce cas porter un masque grand public.

Sauf exception, les responsables légaux ne sont admis sur les lieux d'accueil. En cas d'accès, ils doivent être munis de masques.

Les séjours se dérouleront en petits groupes de 15 enfants maximum, plus 2 animateurs.

Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour. Ils peuvent cependant être adaptés pour tenir compte notamment de la nature des activités menées.

Les possibilités d'interaction entre les groupes seront réduites, en organisant les activités et l'utilisation des lieux communs en fonction de ces groupes.

Les personnels encadrants ont connaissance du protocole sanitaire, le respectent et le font respecter par les enfants et les jeunes.

L'accueil des enfants/jeunes Conditions d'hébergement

Le nombre de lits par chambre permettra le respect des règles de distanciation physique. Une distance de 1m entre chaque lit sera respectée.

L'utilisation simultanée de deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche.

Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour. Le linge de lit sera lavé chaque fin de semaine.

Le ménage sera effectué deux fois par jours dans tous les lieux fréquentés par les groupes d'enfants.

Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains seront prévus à proximité des lieux d'accueil et des lieux d'activités.

En cas d'hébergement sous tentes, ces dernières permettront le respect des règles de distanciation physique.

L'accueil des enfants/jeunes La restauration

L'organisation des temps et l'accès aux lieux de restauration seront conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente. Les jeunes déjeunent en respectant les règles de distanciation physique.

L'organisation du temps de restauration permettra de limiter les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts et attroupements (salières, poivrières, carafes d'eau...)

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physiques que celles appliquées dans le protocole sanitaire de l'hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1m linéaire entre 2 tables).

La désinfection des tables et des dossiers de chaises est effectuée après chaque repas.

Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage dans les salles à manger.

Le lavage des mains sera effectué avant et après le repas.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure
83700 ST RAPHAEL
Tél : 04.94.83.63.13

Corniche Romaine
83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.96.92.30

Protocole sanitaire – Covid-19

L'accueil des enfants/jeunes

Les transports

Les règles de distanciation physique s'appliqueront dans la mesure du possible suivant les transports utilisés dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Durant les transports pour se rendre dans les lieux d'hébergement, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes de 15 mineurs voyageant ensemble.

Pour les voyages en car, le véhicule fera l'objet avant et après utilisation, d'un nettoyage complet.

Le chauffeur maintiendra les distances de sécurité avec les passagers et portera un masque grand public lorsque cela ne peut être respecté.

Les enfants de plus de 11 ans devront porter un masque dans les transports et dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

A noter que **la SNCF impose le port du masque** pour toute personne entrant en gare et pour tous les voyageurs y compris les enfants de moins de 11 ans.

3. Information des familles

Suivi sanitaire :

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes au covid-19 chez un enfant/jeune pendant le séjour :

- Il sera isolé immédiatement avec un masque dans l'infirmerie ou dans une salle dédiée.
- **La famille sera contactée sans délai** pour qu'elle vienne chercher l'enfant ou le jeune au plus vite.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.

Si un personnel encadrant présente un ou plusieurs symptômes au COVID-19 : il sera isolé et rentrera à domicile immédiatement.

Un assistant sanitaire, référent COVID-19, sera en charge du suivi sanitaire des enfants/jeunes dans chaque centre.

Il est primordial que votre enfant/jeune respecte les règles sanitaires imposées ainsi que les gestes barrières durant tout le séjour. La sécurité du groupe auquel il appartient et des personnels encadrants en dépend.

En cas de manquement de la part de l'enfant ou du jeune, vous serez informés et une discussion s'engagera autour de la poursuite possible du séjour ou non.

Le Directeur/la Directrice du centre se tient à votre disposition pour toute question relative à l'accueil de votre enfant/jeune au sein du centre, et aux modalités d'organisation de l'accueil.

Vous pouvez également joindre le service UFOVAL au 04.50.52.30.00

4. Le rôle des familles

La prise de température de votre enfant avant le départ pour le séjour est primordiale. Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, **l'enfant ne doit pas se rendre sur le lieu de séjour et ne pourra pas y être accueilli**. La famille en informe au plus vite le Directeur/la Directrice du centre.

Les parents jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrières.

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »

1632 avenue de Valescure

Corniche Romaine

83700 ST RAPHAEL

83380 LES ISSAMBRES

Tél : 04.94.83.63.13

Tél : 04.94.96.92.30

FICHE TROUSSEAU

St Raphaël AUTOMNE / PRINTEMPS

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR A L'ARRIVEE	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
TEE-SHIRTS, POLOS	8				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEAT dont 2 chauds	3				
BLOUSON	1				
PANTALON	2				
ROBE OU JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	8				
MAILLOT DE BAIN	1				
BONNET DE BAIN (obligatoire)	1				
SERVIETTE DE BAIN	1				
PAIRES DE CHAUSSETTES	8				
PYJAMAS (plus en cas d'énurésie)	2				
PETIT SAC A DOS (pour la balade)	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SAC A LINGE SALE (un sac plastique suffit)	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon avec étui, shampoing, brosse ou peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo					

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » 1632 avenue de Valescure 83700 ST RAPHAEL Tél : 04.94.83.63.13	OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes » Corniche Romaine 83380 LES ISSAMBRES Tél : 04.94.96.92.30
---	---

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES
ACTIVITES SUBAQUATIQUES**

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Je soussigné, Docteur :

certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la plongée sous-marine établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM (www.ffessm.fr),

avoir examiné Mr, Mme, Mlle:

né(e) le :

demeurant à :

et déclare qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable à la pratique des activités subaquatiques.

Fait à : Signature et tampon (obligatoire)

Le : / /

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

Informations au médecin signataire

L'article L 231-2 du Nouveau Code de la Santé Publique prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de l'article L.231-2 de ce Code, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « *examen médical approfondi* » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive ; la liste indicative de ces affections figure au verso de ce certificat dont la délivrance doit être mentionnée dans le carnet de santé prévu par l'article L 2132-1 . Si le recours à un Médecin Fédéral FFESSM ou spécialisé en Médecine subaquatique et hyperbare vous paraît souhaitable , la liste de ces médecins est disponible auprès des structures fédérales de la FFESSM ou en consultant les sites web régionaux accessibles à partir de www.ffessm.fr

CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME

Février 2007

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

Coordonnées du centre :

<p>Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes » 1632 avenue de Valescure 83700 ST RAPHAEL Tél : 04.94.83.63.13</p>	<p>Corniche Romaine 83380 LES ISSAMBRES Tél : 04.94.96.92.30</p>
--	--

AUTORISATION PARENTALE

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) M. ou Mme

Responsable de l'enfant

L'autorise à participer à l'activité Plongée durant le séjour.

Fait à le.....

Signature

Coordonnées du centre :

Centre UFOVAL 74 « Les Colombes » OU Centre UFOVAL 74 « Les Myrtes »
1632 avenue de Valescure Corniche Romaine
83700 ST RAPHAEL 83380 LES ISSAMBRES
Tél : 04.94.83.63.13 Tél : 04.94.96.92.30